

# Consultations remboursées POUR LES ENFANTS OBÈSES

▶ Le cabinet De Block dégage 5 millions d'euros par an pour cette mesure de prévention des maladies graves.

▶ L'obésité infantile touche 7 % des jeunes âgés de 2 à 17 ans en Belgique tandis qu'on estime à 20 % le nombre de jeunes qui présentent un excès pondéral, selon la dernière enquête de santé publique réalisée en 2013 par l'Institut de santé publique. C'est carrément un problème de santé publique important à l'origine de nombreux problèmes de santé tels que les maladies chroniques, les maladies musculaires et certains cancers. La ministre avait décidé d'y répondre il y a des mois. Depuis ce 29 avril, sa mesure a été approuvée par le comité d'assurance de l'Inami.

**5 MILLIONS D'EUROS PAR AN** ont été débloqués pour le remboursement de visites chez le diététicien pour les enfants en surpoids. Ils pourront suivre un programme de deux ans, ce qui

correspond à maximum dix séances remboursées d'au moins une demi-heure chacune avec un(e) diététicien(ne). Les séances pourront être prescrites par le pédiatre et le médecin généraliste, qui jouent tous deux un rôle central dans le suivi des patients. *"Nous améliorons ainsi l'accessibilité des visites chez le diététicien et garantissons un traitement durable aux patients"*, explique ainsi la ministre De Block.

Grâce à cette nouvelle mesure, le gouvernement veut abaisser autant que possible le seuil à partir duquel les enfants en surpoids et leurs parents peuvent demander une aide professionnelle. Selon les esti-

mations, jusqu'à 75 000 enfants et jeunes de 6 à 17 ans devraient pouvoir en bénéficier chaque année.

**LE REMBOURSEMENT** des séances chez le diététicien est un premier pas. La ministre a demandé à l'Inami de continuer à développer une approche multidisciplinaire pour traiter l'obésité et la surcharge pondérale avec comorbidité. Des centres offrent déjà ces soins, mais sans cadre clair, et ils sont souvent très chers pour les patients. Il existe également des centres hautement spécialisés pour les enfants souffrant d'obésité sévère comme le Zeepreventorium à De Haan ou Clairs-Valons à Ottignies.

De façon pratique, les enfants et ados en surpoids ne devront plus nécessairement aller dans des centres spécialisés mais pourront se rendre chez un diététicien de leur choix, après prescription du médecin généraliste.

E.W.